



Annexe 1 – Conditions Générales de Vente de Formation Professionnelle

Objet:

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables dans le cadre de la formation professionnelle, pour des prestations effectuées par la société AVENAOAVENAO pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acception sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

Proposition commerciale:

Pour chaque formation, la société AVENAO s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord » ou validé par signature électronique. Une attestation de présence ou de fin de formation lui sera fournie.

Prix et modalités de paiement :

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Financement / Prise en charge :

Si le client obtient une prise en charge financière (OPCO, OPCA, CPF...), il doit en informer le prestataire avant le début de la prestation. Le CLIENT est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société AVENAO ne reçoit pas cet accord au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report, d'annulation ou d'interruption d'une séance de formation :

L'annulation par le client d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation@avenao.com. En cas d'annulation moins de 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation par le prestataire, dans un cas de force majeure, la société AVENAO ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail. Le prix sera alors calculé au prorata temporis du temps de formation déjà effectué.

En cas d'interruption de la formation du fait de l'organisme de formation ou de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : paiement intégral de l'action de formation au bénéfice de l'organisme formateur. Dans le cas de force majeure dûment reconnue ou de cessation anticipée du fait de l'organisme de formation, de nouvelles dates seront proposées.

Programme des formations :

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Données à caractère personnel :

Les données à caractère personnel communiquées par le client à la société AVENAO sont nécessaires à la prise en compte de l'inscription et à l'organisation d'une session de formation.

Au sens du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 entré en vigueur depuis le 25 mai 2018 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après ensemble « la Réglementation applicable »), AVENAO est le Responsable des traitements de données à caractère personnel réalisés au titre du présent Contrat, en ce qu'il détermine les finalités et les moyens des traitements définis ci-après. Les finalités des traitements réalisés sont :

- la gestion et le suivi de la formation des participants à la session de formation ;
- la constitution d'un fichier clientèle de clients professionnels pour des prospections commerciales portant sur des services analogues.

Seules les données à caractère personnel suivantes sont collectées :

- nom et prénom du participant à la session de formation chez le client :
- adresse e-mail de l'interlocuteur au sein du client ainsi que du participant à la session de formation ;
- données relatives à la relation commerciale ;
- données relatives aux prestations de formation.

Les données à caractère personnel seront conservées pour une durée de trois (3) ans à partir de la fin de la relation commerciale entre le Client et AVENAO, et seront ensuite supprimées ou archivées selon les règles nationales en vigueur. Seules les personnes habilitées par AVENAO ont accès aux données collectées.

Ces traitements sont déclarés dans le registre des traitements d'AVENAO en sa qualité de responsable de traitement

Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'opposition et autres droits associés en contactant le responsable des traitements à l'adresse suivante : Délégué à la Protection des Données à caractère personnel (DPO) Monsieur Laurent SIMONY à dpo@avenao.com et à l'adresse postale AVENAO SOLUTIONS 3D 41 avenue des trois peuples 7818 MONTIGNY LE BRETONNEUX.

Les présentes ont été mises à jour le 01/07/2024.